

CS - Certificat de Spécialisation

Spécialité : Arboriste Grimpeur

RNCP 41391

Enregistrement au RNCP: 01/01/2025

Échéance de l'enregistrement: 31/12/2030



C.F.P.P.A.
Ariège - Comminges

Le Cabirol - Route de Belpach
09100 Pamiers
Tél : 05 61 67 04 60

cfppa.pamiers@educagri.fr
www.cfppaariegecomminges.fr



CS Arboriste Grimpeur – Niveau 4

RNCP 39 898

CONTENU DE LA FORMATION

Certificat de Spécialisation composé de 3 UC (Unité Capitalisable)

- Etablir un diagnostic sur un arbre d'ornement lors de la visite initiale du chantier et de l'opérationnalisation de la commande
- Réaliser des travaux d'entretiens en hauteur d'arbres d'ornement
- Réaliser des travaux de suppression d'arbres d'ornement

LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Vous avez plus de 18 ans
- Vous avez un diplôme de niveau 4 dans le domaine paysager ou forestier ou Vous pouvez justifier d'un an d'activité lié au diplôme ou 3 ans à temps complet dans un autre domaine d'emplois.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Entretien individuel + test physique + test de pré acquis

DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

Le diplôme est obtenu par la validation de toutes les UC du parcours
Les modalités d'évaluation des UC sont l'écrit ou de la pratique explicitée
VAA possible selon le diplôme du candidat

ACCESSEURITÉ

Accès des publics en situation de handicap après positionnement
Présence d'un référent handicap

MODALITÉ DE FORMATION

Site de formation: Pamiers (09)

Durée moyenne : 1022 heures (602 h en centre dont 300h de chantiers pédagogiques et 420h de stage)

Calendrier : de septembre à avril

Financière : Cofinancée par l'Europe et la Région Occitanie pour les demandeurs d'emploi. Rémunération en fonction du statut et des droits de l'apprenant (France Travail, ASP,...) Pour tout autre statut, veuillez nous consulter.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Des cours théoriques et des applications pratiques réalisées au centre de formation de Pamiers (09)

Une immersion totale dans le monde du travail permet la mise en pratique des compétences acquises au centre.

La formation s'organise de manière à demeurer plus proche des réalités du métier afin de pouvoir être employable dès la fin du cycle. Périodes de stage en milieu professionnel de 420 heures minimum obligatoires et ventilées sur l'année.



LES OBJECTIFS

Se former au métier d'élagueur (arboriste grimpeur)
Acquérir les compétences de sécurité réglementaires
Accroître sa connaissance de l'arbre

LES +

Vous êtes dynamique et motivé(e)
Vous n'avez pas le vertige.
Vous avez l'esprit d'équipe.

LES DÉBOUCHÉS

Devenir salarié(e) dans le secteur privé ou le secteur public (entreprise d'élagage, paysagiste, travaux forestiers, espaces verts)

LE PUBLIC VISÉ

Demandeur (se) d'emploi , Pour tout autre statut, veuillez nous contacter.

POURSUITE de FORMATION

Possibilité d'intégrer une formation de niveau 5

ACTIVITÉ & ENVIRONNEMENT

Élagage – déplacement dans l'arbre
Gestion et entretien du matériel
Organisation du temps de travail